

Gilles Joseph, IEN de circonscription

« La refondation de l'École est en route »

« Accomplir les évolutions souhaitées pour renouer avec la promesse républicaine de la réussite pour tous », tel est l'objectif phare de la circulaire fleuve du 11 avril 2013 parue au BOEN n° 15 préparant la rentrée de 2013. L'enjeu est donc de taille pour faire évoluer « en profondeur les pratiques professionnelles » comme pour améliorer « significativement le bien-être à l'école ». Pour gagner son pari, la méthode Peillon s'appuie sur trois piliers : « la concertation, le dialogue social et la confiance », souligne le ministre.

Afin de mieux appréhender cette première année de la refondation de l'École, La Classe a interviewé Gilles Joseph, IEN de la circonscription de Challans-Saint-Gilles-Croix-de-Vie (85). Abordant de nombreux sujets (maternelle, socle, pratiques innovantes, différenciation, ESPÉ...), cet inspecteur s'exprime ici sur les nouveautés qui vont marquer la rentrée scolaire, et donne sa vision de l'école et de ses acteurs.



Gilles Joseph, IEN de circonscription en Vendée

La circonscription de Challans-Saint-Gilles-Croix-de-Vie borde le littoral Atlantique dans le département de la Vendée. 46 écoles (dont 19 écoles privées) peuplées de plus de 5 700 élèves encadrés par près de 260 enseignants sont sous la responsabilité de Gilles Joseph, 51 ans, inspecteur de l'Éducation nationale depuis 9 ans et ancien conseiller pédagogique (10 ans en tant que maître-formateur et conseiller de circonscription). Les particularismes socioéconomiques de ce territoire touristique bien exposé mettent en évidence une évolution démographique en berne compensée par l'arrivée de jeunes ménages surtout présents dans l'arrière-pays. L'île d'Yeu avec son inscription en Réseau de réussite scolaire bénéficie de dispositions particulières grâce au contrat d'insularité. Notons aussi la présence d'une population migrante attirée par les travaux saisonniers qui complexifie encore plus la gestion de la carte scolaire.

À lire de plus près la circulaire de rentrée, on a l'impression que le ministre Peillon et sa ministre déléguée à la Réussite éducative, George-Paul Langevin, ont voulu s'attaquer à tous les fondements de l'édifice d'une manière « frontale » : l'élève, l'enseignant, les parents d'élèves, le handicap, l'illettrisme, le numérique, etc. Ne craignez-vous pas une dilution de toutes ces actions dans cette refonte qui se veut exemplaire ?

Par définition, une refondation nécessite des changements en profondeur. Le but, c'est que l'élève qui reste au cœur du système doit pouvoir disposer de moyens pour devenir progressivement autonome et acteur de son propre parcours de formation. Les modalités qui visent l'amélioration sont identifiées depuis longtemps : rythmes, accueil des moins de 3 ans, nombre d'élèves par classe, dispositifs spécifiques pour élèves à besoins particuliers, valorisation de l'expertise des enseignants, meilleure lisibilité de l'action des enseignants, amélioration des complémentarités et de la continuité, amélioration de la formation et création des ESPÉ, etc. C'est bien l'élève qui doit rester le principal bénéficiaire de cette refonte. La réforme est donc globale et profonde car elle vise un seul objectif : l'amélioration de la réussite des élèves. Cette nouvelle approche doit rendre le système plus efficace, plus opérationnel, plus équitable et plus juste pour tous les élèves qui espèrent de l'institution une « compensation ».

Mais vous avez vu juste, on doit être prudent. Si le cadre est posé, il n'est pas complètement contraignant et laisse de la place aux initiatives locales et à l'innovation. On va donc s'appuyer sur le fonctionnement de la chaîne hiérarchique pour décliner les orientations ministérielles sur le plan local au regard des particularismes clairement identifiés par les acteurs. Ce qu'on nous demande à nous IEN, au-delà de la pédagogie, c'est de caractériser précisément notre territoire pour aider le DASEN à effectuer des choix qui vont servir le projet académique. Avec ses 70 IEN, le recteur possède une bonne vision de son académie ! Chez nous, en Vendée, on doit prendre spécifiquement en considération 2 éléments pour mettre en œuvre la réforme : la ruralité et les RRS.

Justement à propos des rythmes scolaires, seuls 23 % des élèves seront concernés à la rentrée (soit à peine 1,5 million sur plus de 5,7 millions d'élèves). Comment peut-on expliquer ce constat ? Résistance ou réflexion demandée ?

Un peu des deux ! Vous faites les questions et les réponses ! Mais éventuellement je préférerais évoquer

un questionnement réflexif. Il est vrai que les enseignants seront concernés dans leurs habitudes de travail, dans leur emploi du temps, dans la gestion aussi de leur vie personnelle. Mais les autres partenaires le seront aussi : municipalités, parents d'élèves, associations, conseils généraux...

Même si nous sommes dans un État de droit, il existe aussi des oppositions politiques fortes : la gestion territoriale va se trouver modifiée car toutes les catégories professionnelles seront concernées plus ou moins directement. Si on n'est pas attentif, on pourrait oublier l'intérêt des élèves. La proximité des élections municipales de 2014 complexifie aussi la donne... Les interrogations sont générées par le fait qu'il va falloir travailler encore plus ensemble, chaque catégorie exprimant ses craintes et ses souhaits. La réflexion sur la mise en place des rythmes devra être pensée par les enseignants dans l'intérêt des élèves mais sans ignorer les contraintes des maires et des partenaires ressources. Néanmoins, il me semble qu'il faudra réfléchir et « entrer » par le projet.

L'enseignant, déjà sollicité par de nombreux projets et réunions professionnelles, dans un contexte social difficile, semble n'avoir été « qu'une variable d'ajustement » dans le choix des rythmes scolaires. Peut-on améliorer l'école tout en instituant une « marche forcée » à ceux qui la font vivre ?

24 heures ont été libérées pour la mise en œuvre des APC. Les IEN vont également probablement intégrer des actions de formation dans le plan de travail de la circonscription. Les 18 heures de formation (9 à distance et 9 pour partie en présentiel) pourront constituer un élément de régulation si des besoins se font sentir. On peut reconnaître que les enseignants ont manifesté leur intérêt et n'ont pas compté leur temps depuis février avec toutes les concertations.

Au travers de ces échanges, on constate que la perception du temps professionnel n'est plus la même. Par exemple, on pourrait considérer que les bonnes habitudes des élèves dans les classes permettraient de gagner en disponibilité intellectuelle. La plus-value que l'on apporte aux élèves en termes de continuité et de cohérence peut aussi se traduire en un gain de temps pour réfléchir à autre chose et les charges de travail pourraient s'organiser différemment. Si la concertation est coûteuse en temps, elle doit se traduire par des gains en termes de communication (parents mieux informés et plus coopératifs, partenaires plus respectueux et inscrivant leurs actions dans la continuité).

L'école maternelle va se constituer en « cycle unique ». Entre « propédeutique » à l'école élémentaire et structure autonome, quelle sera sa véritable fonction ?

L'école maternelle est une école d'abord. Il y a des programmes d'enseignement. Il y a une recherche d'équité en accueillant les enfants de moins de 3 ans là où cela semble nécessaire. La liaison GS/CP est réaffirmée. L'accueil des Tout-Petits en zone rurale est également regardé avec une nouvelle bienveillance. On valorise l'autonomie et la socialisation. La vigilance relative à l'acquisition du langage et à la construction du nombre est également réaffirmée. On rappelle aussi la notion de prévention dont les effets sont logiquement précisés au regard des apprentissages scolaires réalisés au plus jeunes âge.

L'école maternelle a aussi un rôle en direction des familles : apprendre aux parents à devenir « parents d'élèves ». C'est un travail continu qui ne s'apprend pas uniquement dans le cadre d'une réunion d'information.

Selon la plupart des enseignants, l'aide personnalisée, bien que perfectible, assurerait une aide certaine auprès des plus fragiles. Les APC peuvent-elles répondre efficacement aux attentes de ces derniers ? Et comment ?

Je suis d'accord avec vous. Après 5 ans de fonctionnement, je peux dire que les enseignants ont été très inventifs et ont su mettre au point des organisations pédagogiques adaptées : rythme des prises en charge, profils d'élèves réunis, échanges de service, anticipation sur les séances proposées en classe. On va donc passer de 60 heures à 36 auxquelles s'ajoutent 24 heures de concertation. Je pourrais le déplorer. Mais on pourra tirer les expériences de l'AP pour envisager la mise en place des APC. On a intérêt à ne pas s'éparpiller, à être rigoureux tout en évitant aussi d'être trop rigide. On pourra par exemple travailler à la rentrée les aides méthodologiques pour tous les élèves ; à la Toussaint, après une première période de travail, mettre en place les premières remédiations pour les CP ; en janvier, pratiquer des remédiations dont les contenus seraient définis au regard d'évaluations à mi-année au Cycle 3 ; à la mi-avril, envisager une préparation à la classe supérieure, etc.

N'oublions pas que, comme l'aide personnalisée, les APC s'inscriront en complémentarité de la différenciation en classe. On peut donc dans ce cadre espérer que les actions seront ciblées dans leurs contenus et leurs modalités. Par ailleurs, les APC offrent également des possibilités dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'école.

Comment le dispositif « plus de maîtres que de classes » peut-il être efficace s'il n'est pas généralisé à l'ensemble des établissements ?

Le système se veut équitable. Ce dispositif qui s'inscrit dans la perspective d'une dotation de 60 000 postes répartie sur 5 ans est donc évolutif. C'est « donner plus à ceux qui en ont le plus besoin ». Ce maître supplémentaire est plus qu'un moyen de compensation. Il sera affecté en fonction de la pertinence du projet de l'école après avis de l'IEN et validation du DASEN. C'est un acte responsable du DASEN qui agit équitablement au regard des besoins spécifiques de son département tout en gérant les évolutions démographiques départementales et l'accueil des élèves de moins de 3 ans.

Les contenus (les programmes) ne seront pas modifiés cette année. Le socle commun de connaissances, compétences et de cultures a-t-il besoin d'un recentrage ? Maîtrise-t-on réellement ce que doit posséder l'élève du XXI^e siècle pour qu'il soit davantage autonome et intégré à la fois ?

Le socle commun est important car il modifie la manière dont on appréhende l'acquisition des connaissances et des compétences. Sa légitimité, c'est qu'on entre par la notion de « compétence ». Il y a obligation de définir en préalable une activité qui va permettre de faire acquérir et vérifier la maîtrise de savoirs – savoir-faire et savoir-être.

On doit s'interroger aussi sur la dualité évaluation/validation, une forme d'opposition qui devrait être complémentaire. L'évaluation se construit dans le temps, la validation atteste définitivement. Il y a des validations qui ne sont pas pertinentes. Est-ce que la validation est durable ? La double validation permet-elle d'attester d'une maîtrise définitive ?

En dernier lieu, il faut également entendre que le socle est un outil qui structure le déroulement de la scolarité obligatoire et, dans ce cadre, réunit l'école et le collège.

La volonté du ministre, c'est de faire aussi « entrer l'école dans l'ère du numérique ». Est-ce un moyen de lutter contre l'échec, de donner le goût de l'effort et de la patience, d'apprendre à différer, de « secondariser », toutes choses que l'école se doit d'inculquer ?

Nous entrons pleinement dans l'ère du numérique et ce plus particulièrement dans l'académie de Nantes avec la mise en place des ENT (espaces numériques de travail) : gestion de la classe et enseignement, gestion de l'établissement, communication avec les familles, avec l'institution, entre enseignants, formation des maîtres,

tout cela impacte déjà le mode de transmission des connaissances. On n'a pas le choix. Les enseignants, a priori, ne sont pas mal placés pour que l'outil informatique soit utilisé à bon escient et efficacement. L'école doit cependant apprendre aussi le danger d'une utilisation du numérique mal maîtrisée. Dans le même temps, il ne faut pas confondre la culture et l'accès à la culture. La culture, c'est profond et ça s'élabore lors d'un temps long différent de l'immédiateté avec laquelle on peut avoir accès aux ressources. C'est le rôle de l'école de l'enseigner en permanence. C'est peut-être un paradoxe.

L'inclusion permet aux élèves en situation de handicap ou à besoins particuliers de poursuivre des cursus identiques aux autres élèves. Elle sera renforcée avec la refondation. La pédagogie différenciée peut-elle à elle seule permettre la gestion de l'hétérogénéité de ces publics ?

La pédagogie différenciée, c'est déjà quelque chose de difficile à expliquer ! Le 1^{er} niveau, c'est la gestion d'une classe à sections multiples ; le 2^e, c'est la gestion de l'hétérogénéité interne et inhérente à l'école en termes d'écart ; le 3^e, ce devrait être le traitement de la difficulté scolaire (AP, APC, maîtres spécialisés) ; enfin le dernier, c'est l'inclusion des élèves en situation de handicap.

On confond souvent individualisation (chacun a un parcours individuel) et personnalisation (à un moment M et à un temps T, l'élève intègre un groupe de besoins dont la constitution peut être évolutive). Parfois, on peut tomber dans le piège et exercer une forme « d'acharnement à la réussite scolaire ». On peut fragiliser l'élève si on propose des aides trop insistantes, inadaptées et mal perçues par lui et ses parents. Pour moi, la pédagogie différenciée devrait permettre à l'élève de pouvoir porter un jugement objectif sur son propre travail. Apprendre à mieux se connaître pour identifier ses fragilités et adhérer ou même construire son parcours de progrès avec son maître. La pédagogie différenciée devrait permettre cette autonomie valorisée par Montessori lorsqu'elle disait « aide-moi à devenir autonome ! »

La différenciation, c'est aussi un préalable à la mise en œuvre des dispositifs extérieurs à la classe. Mais elle ne peut pas tout régler sans l'engagement réciproque des acteurs. Si le maître dispose de la compétence professionnelle pour proposer des adaptations scolaires, les élèves doivent aussi manifester l'envie de se servir des aménagements qui sont mis à leur disposition, voire de participer à l'élaboration de leur parcours de progrès. Vous voyez bien que c'est complexe !

Les conseillers CARDIE vont pouvoir identifier et expérimenter les pratiques innovantes. Les situations d'innovation pédagogique (qu'est-ce ?) sont-elles transférables dans n'importe quelle situation ?

On ne peut pas être opposé à l'innovation mais gardons en tête qu'on travaille avec des élèves. On doit donc être prudent. Comment solliciter et impliquer tous les élèves dans la réussite scolaire ? Comment traduire un enseignement performant et le transférer ou le généraliser ? Car une innovation efficace s'accompagne en général d'un engagement personnel très fort, une envie de faire plus efficace différemment. Lorsqu'on généralise, il faut un accompagnement fort sinon on risque d'obtenir l'effet inverse de celui que l'on recherche. » Diffuser des « bonnes pratiques » pédagogiques, d'accord. Mais, à mon avis, l'innovation est une question plus personnelle qu'il conviendra d'accompagner pour que chacun s'en approprie les bénéfices et la plus-value en termes de réussite scolaire des élèves.

Les nouveaux lieux de formation, les ESPÉ, vont délivrer des masters « Enseignement, éducation, formation » (MEEF). En quoi ces nouvelles écoles vont-elles être plus performantes que les ex-IUFM ?

Dans le sigle ESPÉ, il y a le S de supérieur. Ce sera donc une formation de haut niveau intégrée à l'université. La nation se préoccupe donc de la qualité des enseignements qu'elle va dispenser. On va élaborer des plaquettes de formation théorique et pratique. On va articuler au mieux pour que tout cela soit pris en compte dans la classe dans le cadre d'un accompagnement raisonné et pratique. Il y a nécessité de rechercher une cohérence plus forte entre le terrain et l'université. Les savoirs universitaires vont plus vite que leur mise en pratique dans les classes et cela peut être perturbant pour les maîtres.

Mais, à un moment donné, il faudra vérifier les bonnes théories et intégrer les nouvelles avancées sachant que, selon le pédagogue André Giordan, les savoirs doublent tous les 5 ans. Pour moi, l'école doit apprendre à identifier, sélectionner, classer, ordonner les informations pour construire des lignes de raisonnement utiles à la construction de l'humain. La plus importante pour moi, c'est celle qui inciterait à vouloir rebondir après un échec ou une contrariété.

Quels seraient les conseils que vous pourriez prodiguer au nouvel enseignant qui commence sa 1^{re} rentrée, comme à celui qui entame sa 20^e année d'enseignement ? Car selon le CRAP (juin 2013), « 38 % des enseignants seraient insatisfaits de leurs débuts dans le métier ».

L'institution se préoccupe de l'un comme de l'autre ! Les entretiens de T2 (2^e année) et de T20 (20^e année d'enseignement) existent et sont menés par les IEN (entretiens de carrière). Il existe d'ailleurs des conseillers « seconde carrière » dans toutes les académies. Il y a une politique de management et de gestion des ressources humaines.

Néanmoins, on peut rester enseignant toutes sa vie. Dans ce cas, il est nécessaire de conserver l'envie et surtout de rester curieux. Avoir des projets et des expériences pour les réinvestir dans sa classe dans le respect des programmes. De mon point de vue, il faut valoriser la polyvalence car c'est un point d'appui pour un conduire un projet scolaire interdisciplinaire. En somme, pour rester enseignant, il faut continuer à se confronter aux réalités de l'apprentissage, à affiner sa curiosité et à saisir la manière dont, à son tour, on apprend.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) peut permettre aussi de pouvoir évoluer à l'intérieur du système.

La violence scolaire ! Comment interprétez-vous ce symptôme ? Comment lutter ? La refondation apporte-t-elle des réponses à ce mal endémique ?

La refondation apporte des outils, l'enseignement de la morale et du civisme. On commence à travailler les prémices dès l'école primaire.

La refondation va valoriser aussi les parcours personnalisés et lutter contre le décrochage avec les classes-relais.

La société est violente de plus en plus et la communication faite sur elle est exacerbée. Tout le monde est confronté à cela. Je pense que la gestion d'une classe difficile relève d'un certain savoir qui s'apprend. Là, on peut observer les bonnes pratiques pédagogiques et les diffuser même si je pense que certains possèdent une forme d'autorité naturelle. Mais il existe des effets : l'effet maître, l'effet équipe pédagogique, l'effet établissement. Et cela doit être analysé pour éviter ou réguler cette violence. Des relais doivent s'organiser également avec les familles.

Une question un peu particulière : pour vous, qu'est-ce qu'un bon enseignant ?

C'est celui qui développe des bonnes habitudes de travail et qui obtient un fort taux d'engagement des élèves dans l'activité scolaire. On a mesuré qu'il peut exister un écart d'une heure et demie par jour entre une classe qui s'investit et une autre qui le fait mal. Chaque moment de transition devient alors un calvaire.

Au-delà du temps d'engagement des élèves au cours de la journée, un bon enseignant, c'est aussi quelqu'un qui rend l'enfant autonome en lui apprenant à gérer son propre parcours de progrès.

C'est aussi, bien sûr, un enseignant compréhensif avec les parents car je crois que le métier de parent est aussi difficile que celui d'enseignant !

C'est encore un enseignant qui sait faire des choix stratégiques pour construire des projets d'apprentissage transversaux sans pour autant s'éparpiller.

C'est celui qui sait valoriser les progrès collectifs comme individuels dans sa classe, qui sait donc résister aux sollicitations externes.

Et un bon IEN ?

C'est un conseiller technique du DASEN, un cadre intermédiaire. Notre fonction, c'est de faire que les réformes et les textes réglementaires puissent être mis en œuvre dans les écoles. Donc il faut savoir convaincre et impulser, accompagner mais aussi évaluer et contrôler ! Le bon IEN, c'est celui qui doit savoir trancher. Car si vous ne le faites pas, on vous le reprochera ! En somme, c'est se faire apprécier pour ces qualités des deux côtés de la chaîne hiérarchique ! Comme beaucoup d'autres métiers, c'est aussi de la régulation et de la relation humaine.

Enfin, que manque-t-il à la refondation pour qu'elle soit réussie ?

C'est sous-entendre qu'elle pourrait ne pas l'être ? Au regard de ce que j'ai dit, je ne peux pas penser qu'elle ne sera pas réussie. Sinon, je change de métier ! Il faudrait peut-être que vous posiez votre question de la manière suivante : « Qu'est-ce qui serait utile à sa réussite ? » Il faudrait que la refondation soit à la fois un guide et un échéancier qui fixe des caps dans le cadre d'une progression non figée et surtout qui traverserait les alternances politiques... Imaginez, à titre d'exemple, une partie de tennis. On s'adapte aux changements de surface sans changer les règles du jeu ! Il faut que la refondation soit un exemple valorisant et durable. ■

**Propos recueillis par
Damien Corpetti**

